

## N° 2 » Circuit de la Forêt au Layon

## Beaulieu s/Layon



Balisage



11 km

2h30

*Alternance de forêt et de vignoble pour cet itinéraire dont le panorama ne peut qu'enchanter le visiteur quelle que soit la saison...*

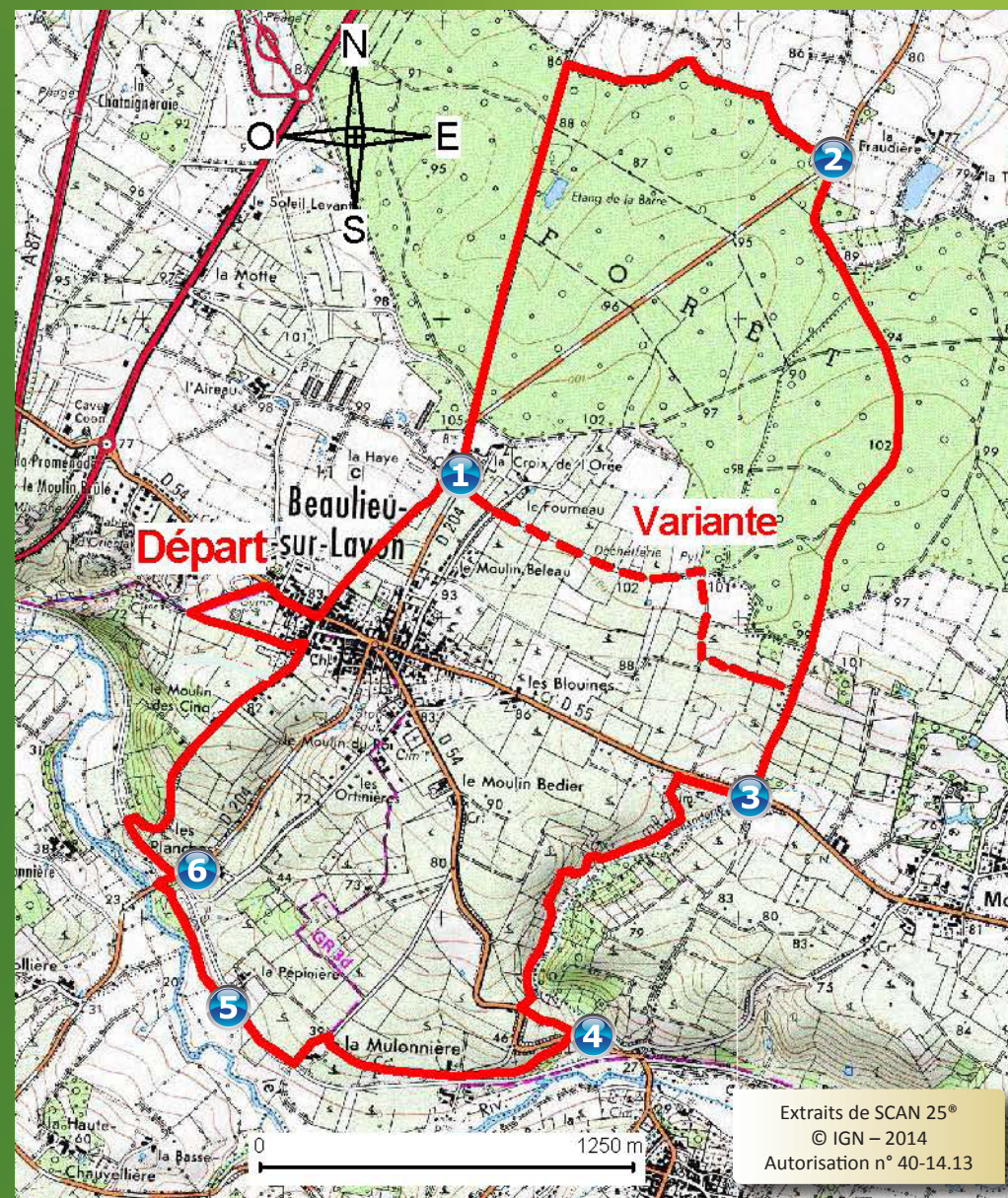
Départ Office de Tourisme (47.312479 / -0.5945779)

Suivre la rue St Vincent jusqu'à l'arrêt de bus, tourner à gauche, longer la place de la Chapelle, les commerces et le lotissement. Rejoindre le château de l'Orée.

- 1 Possibilité de prendre la variante ( 8 km) en allant tout droit. Obliquer à gauche jusqu'à la lisière de la forêt, s'engager sur le sentier principal de la forêt et en suivre la lisière.
- 2 Traverser avec prudence la D204, longer à nouveau le bois pour rejoindre le vignoble jusqu'à la D55.
- 3 Traverser, à droite et suivre l'accotement sur 50 m et tourner à gauche dans un sentier bocager. Passer les chicanes et rejoindre la D54.
- 4 Traverser et rejoindre la chaire de vigne en face, contourner la parcelle jusqu'au château de la Mulonnière. Poursuivre par le sentier qui longe le chai. Suivre sur 600 m puis rattraper à gauche l'ancienne ligne sur 400 m.
- 5 Rejoindre à gauche un chemin herbeux qui vous mènera jusqu'au carrefour de l'ancienne gare.
- 6 Tourner à gauche et après une centaine de mètres remonter le coteau en prenant à droite pour rejoindre le bourg.

### Informations complémentaires :

Com. de Communes Loire Layon Aubance, 1 rue Adrien Meslier, CS 80083, 49170 S' Georges s/Loire Cedex 02 41 54 59 94, tourisme@loirelayonaubance.fr - Infos tourisme : www.loirelayonaubance.fr



### À voir en chemin :

- Le Logis de la Pinsonnière
- La vue panoramique au sortir de la forêt, le dolmen
- Le château de la Mulonnière
- Le moulin des Cinq

**LOIRE**  
LAYON AUBANCE

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES



## Recommandations utiles

### Préservez la nature

- Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets
- Soyez les gardiens de votre environnement, toute cueillette est interdite
- Restez sur les sentiers balisés

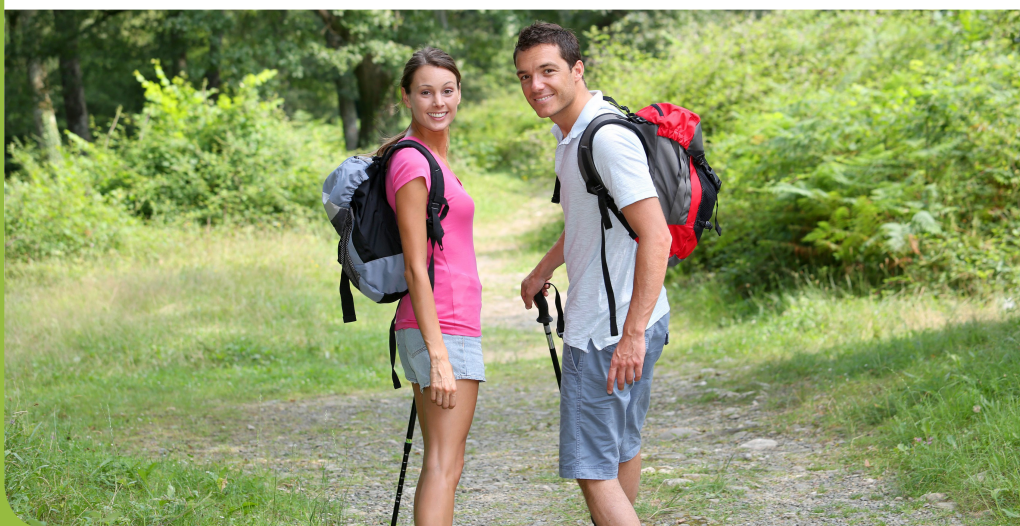
### Préservez-vous

- Équipez-vous de bonnes chaussures de marche. En période hivernale, certains sentiers peuvent être très boueux, voire inondés et impraticables.
- Partez avec le matériel nécessaire en fonction de votre distance de randonnée.
- Ne buvez pas l'eau des ruisseaux
- Renseignez-vous sur la météo avant de partir

### Respectez les activités et les hommes

- Respectez les propriétés privées que vous traversez et celles qui bordent les itinéraires
- Les chiens doivent être tenus en laisse, particulièrement en forêt
- Suivez les recommandations en période de chasse

Nous vous rappelons que vous restez sous votre entière responsabilité



## Informations

### Durée de la randonnée

La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif. Elle tient compte de la longueur de la randonnée, des dénivelés et des éventuelles difficultés.

### Balilage

Suivez le balilage pour rester sur le bon chemin.

### ORIENTATION SUR LES SENTIERS

Continuité du sentier - Continuation



Changement de direction au prochain carrefour  
Change of direction at the next cross



Mauvaise direction  
Wrong way



### Votre avis sur nos sentiers

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état de nos chemins, nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état.

Nous vous invitons, pour nous communiquer vos remarques, à contacter le service Développement Touristique de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance :  
02 41 54 59 94, [tourisme@loirelayonaubance.fr](mailto:tourisme@loirelayonaubance.fr)



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES